

numéro 113

Vivre à

SARZEAU

AVRIL
MAI
JUIN

2021

Revue municipale d'information

Actualités

LANCEMENT DE L'ATLAS
DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Retour sur

SARZEAU :
«VILLE PRUDENTE»

Bloc-notes

UN NOUVEAU CONCILIATEUR
DE JUSTICE

ACTUALITÉS

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

UN PROJET DE
MANDAT AMBITIEUX



Mairie de Sarzeau

Place Richemont - BP 14 - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 41 85 15
www.sarzeau.fr

Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Le samedi de 8h30 à 12h

Mairie annexe de Penwins

Rue Ker An Poul - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 67 33 41
Mail : etatcivilelections@sarzeau.fr

Mardi de 9h à 12h

Mairie annexe de Brillac

Rue St Maur - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 26 86 71
Mail : etatcivilelections@sarzeau.fr

Mardi de 13h45 à 16h45

Services municipaux

• SERVICES TECHNIQUES

Kergroës - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 41 36 02
Mail : servicestechniques@sarzeau.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

• SERVICE ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Parc des sports - Rue du Beg Lann
56370 Sarzeau

• SERVICE ENFANCE JEUNESSE ALSH

Parc des sports - Rue du Beg Lann
56370 Sarzeau
Tél. 02 97 48 05 05
Mail : enfance.jeunesse@sarzeau.fr

Espace Jeunes

Rue Adrien Régent - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 48 23 83
Mail : espace.jeunes@sarzeau.fr

• SERVICE URBANISME / ENVIRONNEMENT PATRIMOINE

Place de Francheville - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 48 29 60
Mail urb. : urbanisme@sarzeau.fr
Mail env. : environnement@sarzeau.fr

Lundi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h
Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

• PORT DE SAINT-JACQUES

Rue Hent Ty Guard - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 41 72 56
Mail : portstjacques@sarzeau.fr

Hors saison estivale :

Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 (sauf le vendredi jusqu'à 16h30)
En juillet et août : du lundi au samedi
Le lundi de 14h à 18h
Du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi de 14h à 18h
Pour les grutages et l'aire de carénage, prendre rendez-vous au 02 97 41 72 56 (laisser un message sur le répondeur)

• PORT DU LOGEO

Tél. 02 97 26 82 54
Mail : portdulogeo@sarzeau.fr

Hors saison estivale :

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (sauf samedi jusqu'à 16h30)
En mai et juin :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Samedi, dimanche et jours fériés : de 9h à 19h
En juillet et août : 7 jours/7
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
Samedi, dimanche et jours fériés : de 9h à 19h

CCAS

7 rue du Beg Lann - BP14 - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 41 31 57
Mail : accueilccas@sarzeau.fr

• SERVICE D'AIDE À DOMICILE (SAAD)

Tél. 02 97 41 38 18
Mail : saadccas@sarzeau.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

• RÉSIDENCE AUTONOMIE DES CHÊNES

11 rue du Beg Lann - BP14 - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 48 05 27
Mail : residencechesnes@sarzeau.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h

• PORTAGE DE REPAS

Tél. 02 97 41 31 57
Mail : accueilccas@sarzeau.fr

• ESPACE PETITE ENFANCE

28 rue de Brénudel - 56370 Sarzeau
Coordination - Tél. 02 97 48 21 11
Mail : coordination@sarzeau.fr
Multi-accueil - Tél. 02 97 48 09 30
Mail : multiaccueil@sarzeau.fr
Relais Assistantes Maternelles (RAM) / Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)
Tél. 02 97 48 09 29
Mail : ramlaep@sarzeau.fr

Centre Nautique de Sarzeau

Pointe de Penwins - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 67 38 47
Mail : directioncnsarzeau@orange.fr

Du lundi au samedi selon les périodes : merci de contacter le CNS

La Poste

Rue de la Poste - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 41 82 87

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h
Jeudi de 9h à 12h et de 14h15 à 17h
Samedi de 9h à 12h
Heure limite de dépôt courrier à 16h
du lundi au vendredi et 11h50 le samedi

Trésor public

Trésorerie de Vannes - 5 av. Edgar Degas - CS 22537 - 56019 Vannes cedex
Tél. 02 97 63 23 81

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Espace Emploi de Rhuys

44 rue Iluric - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 41 33 06
Mail : pae.sarzeau@neo56.org

Neo Emplois

Tél. 02 97 48 01 68
Mail : contact@neoemplois56.org

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h



Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération

Parc d'innovation Bretagne Sud II
30 rue Alfred Kastler - CS 70206
56006 Vannes cedex
www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh
Accueil général : 02 97 68 14 24
Service déchets : 02 97 68 33 81
Service permis de construire : 02 97 68 70 70
Espace autonomie seniors du territoire vannetais : 02 97 68 70 66
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

Espace culturel

Rue du Père Coudrin - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 48 29 40
Mail : lhermine@gmvagglo.bzh

Hors vacances scolaires :

Le lundi de 16h30 à 20h
Les mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 20h
Le mercredi de 9h à 20h
Le samedi de 14h à 18h
Vacances scolaires (sauf l'été) :
Les mardi et vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h
Les mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Le jeudi de 14h à 17h

• MÉDIATHÈQUE DE SARZEAU

Rue du Père Coudrin (espace culturel)
56370 Sarzeau - Tél. 02 97 48 29 42
Mail : mediatheque.sarzeau@gmvagglo.bzh

Hors saison estivale :

Les mardi et vendredi de 15h à 19h
Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Le jeudi de 10h à 12h30
Le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Vacances d'été :
Les mardi et vendredi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h
Le mercredi de 10h à 18h
Les jeudi et samedi de 10h à 12h30

• CONSERVATOIRE ET ATELIERS ARTISTIQUES

Rue du Père Coudrin (espace culturel)
56370 Sarzeau - Tél. 02 97 48 29 47
Mail : ecole.artistique@gmvagglo.bzh

Bureau d'information touristique de Sarzeau

Rue du Père Coudrin - Tél. 02 97 53 69 69
Mail : tourisme@golfedumorbihan.bzh
www.golfedumorbihan.bzh

En saison :

Juillet et août : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
Le dimanche de 10h à 13h
Septembre : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Sommaire

**Actualités**

- 04** Le point sur les travaux
- 05** Outil en Main : appel à bénévoles
- 06** Du nouveau dans les services

**Dossier**

- 9 à 13** Orientations budgétaires 2021-2026 et budget primitif 2021 de la commune

**Retour sur**

- 16** La commune labellisée « Ville Prudente »
- 17** Sécurité routière : des radars pédagogiques mis en place
- 17** La commune lauréate du prix « Les Rubans du Patrimoine »

Directeur de publication :

David L'appartient

Coordination et réalisation de la publication :

service communication, commune de Sarzeau

Crédits photos :

commune de Sarzeau, Getty Images

Création, conception :Le Studio - www.lestudio.bzh**Impression :** Publi-Trégor**Tirage :** 4500 exemplaires**Imprimé sur papier 100 % PEFC****Bulletin validé le 09/03/2021****Et aussi...**

- 14** Retour en images
- 19** Tribune d'expression
- 20** Bloc-notes
- 23** État-civil

Edito

Faites-vous vacciner !

Cela fait maintenant plus d'un an que la crise du Covid a bouleversé notre vie et nos habitudes. Nous avons appris à vivre avec ce virus mais notre quotidien, nos relations aux autres, notre travail, nos rencontres avec les amis ou la famille s'en sont trouvés complètement changés.

Les chercheurs du monde entier se sont mobilisés pour trouver un vaccin afin de venir à bout de ce Covid-19 et ainsi nous permettre de retrouver notre vie d'avant. En moins d'un an, plusieurs vaccins ont ainsi pu voir le jour.

La stratégie gouvernementale de vaccination vise à garantir au plus grand nombre de Français d'être vacciné au plus vite. Pour cela, l'industrie doit produire les vaccins. La logistique doit permettre de les acheminer dans de bonnes conditions sanitaires vers les lieux de vaccination. Enfin, il faut garantir la présence de professionnels de santé et de bénévoles pour faire fonctionner les centres de vaccination au quotidien et dans la durée.

Le Préfet du Morbihan a choisi d'ouvrir un centre de vaccination à Sarzeau et nous nous en réjouissons. La commune a su répondre présent pour mettre en œuvre ce centre de vaccination. Le médecin général Christian Plotton, conseiller municipal, a su fédérer les professionnels de santé que nous remercions pour leur mobilisation.

Aussi, il est essentiel que vous puissiez vous faire vacciner pour vous protéger et protéger les autres.

Pour recevoir le bulletin municipal de Sarzeau

Tous les Sarzeautins, en résidence secondaire ou principale, souhaitant recevoir le bulletin municipal peuvent s'inscrire sur sarzeau.fr/publications à la liste de diffusion (le bulletin est envoyé uniquement dans le Morbihan).

En cas de changement ou de complément d'adresse merci de prévenir ce même service pour la mise à jour du fichier. Vous pourrez également le télécharger via le site internet www.sarzeau.fr > rubrique Vie Municipale > Les publications

Service communication : contact@sarzeau.fr



Rejoignez nous sur **Facebook/Commune de Sarzeau** et également sur Instagram et YouTube **@communedesarzeau**

Voiries, aménagements,...

Le point sur les travaux

Voie verte Kerguet – Suscinio



Nouvel élément majeur de la continuité piéton-vélo sécurisée entre le bourg et Penvins, la mise en chantier du tronçon de la voie verte entre Kerguet et Suscinio a démarré au premier trimestre. Un important chantier de défrichage a permis de dégager l'emprise de la voie. Les terrassements et les revêtements (béton poreux et sable stabilisé) seront mis en œuvre durant le printemps. Des platelages sont également prévus pour garantir la traversée des zones humides sans impacter le milieu naturel. Afin de préserver au mieux la biodiversité sur ces secteurs, les travaux devront se dérouler hors période de reproduction des amphibiens et seraient donc suspendus de juillet à septembre.

Chemin de Kerhuélon



L'effacement des réseaux sur le chemin de Kerhuélon s'est déroulé au premier trimestre, il a permis de mettre en place l'ensemble des fourreaux et câbles enterrés, garantissant l'alimentation en énergie et en réseaux de communication du chemin. Des câbles sont également en attente pour permettre la mise en place de nouveaux équipements d'éclairage public. Fini les fils striant le ciel et les anciens poteaux EDF disgracieux ! Ces travaux ont nécessité la réalisation de tranchées dans la voie, ce qui la rendra sans doute moins confortable pour l'été prochain. Ce désagrément ne devrait toutefois pas durer puisque les aménagements définitifs débiteront à l'automne et devraient être totalement finalisés en début d'année 2022.

Rue des Cordiers



Plusieurs habitations nouvelles se sont implantées le long de la rue des Cordiers. Le gabarit de la rue n'était plus adapté ni au nouvel afflux de circulation ni à la sécurité des riverains et passants. Un trottoir a donc été créé le long des habitations et un « cédez-le-passage » mis en place au carrefour avec la rue de la Corderie. Afin de compléter ces éléments de sécurité, le fossé situé le long du château de Kerthomas a été busé. Cette opération permet de garantir une meilleure pérennité à ce mur ancien qui participe à la richesse patrimoniale de la commune.

Route de Bernon



La route de Bernon, récemment refaite, va devoir supporter de nouveaux travaux imprévus. En effet, un aqueduc ancien, assurant l'évacuation sous la route des eaux pluviales à la hauteur de la ferme de Beau-soleil s'est effondré, menaçant d'inonder le secteur du Clifden. Une intervention d'urgence a permis d'éviter cette submersion. Cependant, l'ensemble de l'aqueduc devra être repris entraînant une coupure temporaire de la voie.



Un bassin, rue de Kéréntéré

Certains riverains de la rue de Kéréntéré ou de la rue des Mimosas ont subi des inondations lors des intempéries de l'hiver dernier. Bien qu'il soit difficile parfois de faire face à des épisodes météorologiques de plus en plus contraignants et importants, la commune a réalisé un bassin tampon au nord de la rue de Kéréntéré au niveau du chemin de desserte vers le centre équestre) afin de limiter les risques et de retarder l'arrivée des crues. Cette action s'est combinée avec un redimensionnement de certaines canalisations.

Route de Kerallier



Avec un revêtement très détérioré et des problèmes d'eaux pluviales impactant certains riverains, la route de Kerallier a vu son revêtement remis à neuf et quelques nouvelles bordures permettent une meilleure canalisation des eaux de ruissellement.



Tal Ar Chapel

Afin de garantir la sécurité des piétons et de permettre une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite, le trottoir réalisé en 2019 sur la rue Tal Ar Chapel, entre le carrefour avec le Chemin de la Croix et le carrefour avec la rue Sainte-Anne, va se prolonger jusqu'au rond-point du petit Net en passant par la chapelle de Trévenaste. Pas moins de 1,5 km auront ainsi été réalisés.



Environnement

Construisons ensemble notre Atlas de Biodiversité Communale (ABC)

Soutenue par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), cette démarche d'Atlas de Biodiversité Communale existe depuis plusieurs années. Avec l'aide du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, ce sont 12 communes du parc qui se sont déjà dotées d'un ABC depuis 2018. Aujourd'hui 15 autres communes* du Parc, dont Sarzeau, ont la chance de se lancer dans cette aventure.

Qu'est-ce qu'un ABC ?

Réaliser un Atlas de Biodiversité Communale est une démarche volontaire des communes pour mieux connaître la biodiversité de leur territoire, et ainsi mieux protéger et valoriser ce patrimoine naturel.

À quoi ça sert ?

Il s'agit tout simplement de mieux connaître notre cadre de vie, sa diversité, ses richesses mais aussi ses fragilités. Pour cela nous aurons trois ans pour remplir trois objectifs :

Objectif 1 : réaliser un état des lieux. Réunir les connaissances naturalistes disponibles, compléter ces connaissances par des inventaires sur différentes espèces indicatrices, emblématiques... grâce aux associations locales, des experts mais aussi le grand public.

Objectif 2 : sensibiliser et mobiliser les citoyens. Tout un programme d'animations de découverte du milieu qui nous entoure (expositions, conférences, sorties nature...) sera proposé aux acteurs du territoire dont vous faites partie.

Objectif 3 : agir en faveur de la biodiversité. Les enjeux de biodiversité seront intégrés dans nos gestes quotidiens et dans la politique publique pour nous guider dans des projets toujours plus respectueux de notre environnement.

Avec qui ?

Tous ceux qui le souhaitent peuvent participer ! Toutes générations confondues : habitants, associations, écoles, professionnels, usagers, experts naturalistes ou non... De nombreuses démarches participatives seront proposées dans les trois années à venir.

Et vous pouvez commencer dès maintenant !

Le PNR a mis à disposition du grand public une plateforme de données participatives.

Vous avez observé une espèce ? Que vous soyez dans votre jardin ou en balade en famille, vous pouvez partager vos observations... pas besoin d'être spécialiste !



Il vous suffit de vous connecter sur <http://observation.parc-golfe-morbihan.bzh>
Différents outils d'aide à l'identification vous sont même proposés. Vous pourrez aussi consulter les espèces recensées près de chez vous. Cliquez sur « je participe ».
Merci pour votre aide !

Nouveauté

Outil en Main Sarzeau Presqu'île de Rhuy : appel à bénévoles



Vincent Charlin (à gauche) entouré des premiers volontaires : Francine Crequer, Gilbert Deschamps, Jean-Marie Yveline, Vincent Deleau, Jean-Claude Cadudal et Jacques Laurent

La commune de Sarzeau a souhaité mettre en place un nouveau projet appelé « L'Outil en Main ». Cette démarche a pour but l'initiation des jeunes dès l'âge de 9 ans, aux métiers manuels, par des artisans ou ouvriers qualifiés, bénévoles à la retraite, avec de vrais outils au sein de vrais ateliers. Il permet aux Hommes et Femmes de métier, riches d'expérience de rester dans « la vie active » en transmettant aux jeunes générations les gestes de leur métier avec un savoir-faire qui ne s'apprend pas dans les livres et le goût du travail bien fait.

Les premiers bénévoles ont répondu à l'appel et se sont réunis jeudi 18 février 2021 en Mairie pour une présentation de l'Outil en Main de Sarzeau Presqu'île de Rhuy. Vincent Charlin, conseiller municipal et porteur du projet a présenté plus en détail l'organisation de l'association qui a pour objectif l'initiation (et non la formation) des enfants aux métiers manuels ; ainsi que le calendrier prévisionnel. Six volontaires aux compétences diverses et variées étaient présents : tapissier, menuisier, ébéniste, charpentier...

L'association a été créée en mars pour un début des activités en septembre 2021. La commune recherche toujours des bénévoles sur tous les corps de métiers : plombier, électricien, maçon, carreleur, coiffeur, fleuriste, bijoutier, boulanger, cuisinier... Les ateliers se dérouleront le mercredi après-midi dans des locaux mis à disposition par la commune. Cette activité a pour but la valorisation de tous les métiers manuels artisanaux, métiers du bâtiment, métiers du patrimoine. Lien intergénérationnel, confiance en soi, goût du travail bien fait... Ce concept connaît un grand succès dans les communes sur lesquelles il a été développé et suscite des vocations. Venez partager votre savoir-faire avec les jeunes de la Presqu'île de Rhuy.



www.loutilenmain.fr
Inscriptions et renseignements sur le site Internet de la commune : www.sarzeau.fr

* Brech, Auray, Le Bono, Arradon, Séné, Saint-Nolff, Theix-Noyal, Damgan, Le Tour du Parc, Saint-Armel, Saint-Gildas-de-Rhuy, Arzon, Locmariaquer et Saint-Philibert.

Economie

Du nouveau dans les services

Accompagnement personnalisé à la remise en forme



Diplômée d'état des métiers de la forme, Sophie Wilczak se déplace chez vous pour des séances individuelles ou

en groupe (particuliers ou entreprises). Séance de 45 min à 1h15 en fonction des objectifs à atteindre. Entretien son corps grâce à des méthodes douces et harmonieuses ou se dépenser plus énergiquement. Les activités de remise en forme sont variées : yoga et relaxation, gym douce, travail postural, tonification, course à pied, gym tonique ou encore circuit training.

Tél. 06 95 70 42 75
www.softnesscoaching.com

Location de véhicules au Garage Renet



Le garage Peugeot Renet vous propose de la location de véhicules et utilitaires. De la petite citadine

Peugeot 208 au grand format avec le Peugeot Traveller 9 places, mais aussi des camions 12 m³ pour vos déménagements. À partir de la demi-journée, les véhicules vous attendent !

14 rue Govean - Tél. 02 97 41 85 46
www.garage-renet-sarzeau.fr

Cours de chant et coaching vocal



Après avoir exercé son métier de choriste et de chanteuse auprès des plus grands (Michel Sardou, Florent Pagny, Amir...) Delphine Le Boulicaut (dit Delphine Elbé) s'est dirigée vers le métier de coach vocale pour allier la continuité de son travail sur la voix. Diplômée formatrice vocale en musiques actuelles amplifiées et communication orale à l'école Richard Cross, elle vous propose des cours de chant et du coaching vocal en musique moderne que ce soit pour votre plaisir ou un objectif professionnel (dans le respect des gestes barrières).

Pour toutes informations complémentaires et tarifs, vous pouvez la contacter au 06 86 60 28 75 et via le site www.delphineelbe.com

Conseiller en aroma-phytothérapie



Gaël Bertrand vous conseille pour une bonne utilisation des huiles essentielles et des plantes médicinales, toujours en lien avec votre médecin traitant, dans le cas de problèmes liés à la sphère ORL, aphtes, herpès, règles douloureuses, petits chocs, contusions, etc. Les services non médicaux, demeurent des conseils et ne remplacent en aucun cas un avis médical.

Sur rendez-vous à la Pépiterie, rue du Bindo. N'hésitez pas à le contacter au 06 10 12 04 74

Cabinet de naturopathie



La naturopathie est l'art de rester en bonne santé, d'être acteur de sa santé, de prendre soin de soi par des moyens naturels (alimentation, phytothérapie, aromathérapie, ...). Cette médecine douce traite et améliore divers troubles et maux pour tous les publics. Diplômée d'une école de naturopathie et adhérente du Syndicat Professionnel des Naturopathes, Maryline Desréac vous accueille sur rendez-vous à son cabinet, à domicile ou en visio.

11 place des Trinitaires - Tél. 06 68 08 26 56
cabinet-naturopathie-sarzeau@orange.fr

Ouverture d'un cabinet de psychomotricité



Albane Jeuland et Charles-Antoine Bahon ouvrent un cabinet de psychomotricité à Sarzeau. La psychomotricité s'intéresse aux fonctions motrices du corps et ses liens avec les fonctions cognitives et affectives. Les psychomotriciens accompagnent des patients à tous les âges de la vie dès lors qu'un déséquilibre psycho-corporel retenti sur le quotidien.

39 rue Père Marie-Joseph Coudrin - Tél. 06 22 72 56 37 / 07 52 66 06 34
psychomotricite.sarzeau@gmail.com

Sports

Les Jeux intercommunaux de Rhuys !



Les maires de la Presqu'île de Rhuys réunis pour préparer les Jeux de Rhuys



Épreuves	
Arzon	Beach Volley - Voile
Le Hézo	Cyclisme
Le Tour du Parc	Football : qualification des femmes
Saint-Armel	Boule bretonne Football : qualification des hommes
Saint-Gildas-de-Rhuys	Golf - Tennis - Tennis de table
Sarzeau	BMX - Tir à la carabine - Handball
Surzur	Football : finale - Tir à l'arc
Theix-Noyalou	Athlétisme - Badminton

En 2024, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques : en France et en Presqu'île de Rhuys nous allons vivre cette aventure ! Dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, huit municipalités du territoire se sont unies afin de proposer un événement convivial et sportif commun : Les Jeux de Rhuys.

Population, associations et municipalités se rassembleront sur les communes associées (Arzon, Le Hézo, le Tour-du-Parc, Saint-Armel, Saint-Gildas-De-Rhuys, Sarzeau, Surzur, Theix-Noyalou) du 2 au 4 juillet 2021 autour d'épreuves sportives mixtes et intergénérationnelles ouvertes à tous. Les écoles du territoire seront également associées à cet événement.

Issus des villes participantes, les membres des équipes s'affronteront dans 14 épreuves olympiques. Les jeux se dérouleront dans chaque commune (tableau ci-contre), et seront animés par les associations sportives locales.

La commune de Sarzeau lancera les festivités en organisant la cérémonie d'ouverture le vendredi 2 juillet 2021. La remise des récompenses sera animée par la commune d'Arzon.

Dès 16 ans, 632 participants (79 par commune) prendront part à ce rassemblement intercommunal sportif où tous les volontaires sont bienvenus et attendus. Prenez part à la fête pour faire triompher votre commune !



Vous souhaitez participer, seul ou à plusieurs ?
Rendez-vous sur www.sarzeau.fr !

Exposition



Graines de champions

Dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, la commune met à l'honneur les sports olympiques et ses jeunes par une exposition au Jardin Lesage (17, rue St Vincent) à compter du 30 avril. Dix panneaux de photographies réalisées par le collectif de trois photographes de la Presqu'île de Rhuys lors d'entraînements de jeunes sarzeautins ou jeunes de la presqu'île de Rhuys évoluant dans des associations sarzeautines, seront exposés. Une belle invitation à l'activité sportive !

Enfance Jeunesse

Des séjours prévus cet été



Le printemps s'installe depuis peu, le soleil et le parfum des fleurs jaillissent à nouveau...
Quel meilleur moment pour penser aux vacances d'été ?

En plus de leurs programmes d'activités, le service Enfance Jeunesse propose quatre séjours cet été !

Parc de Branféré (Le Guerno)

Du 5 au 6 août 2021

Pour 12 enfants de 5-6 ans

Pour une durée de deux jours et une nuit, découverte du parc animalier de Branféré sur la commune du Guerno.

Des activités seront proposées par un animateur de l'école Nicolas Hulot : visite du parc, nourrissage des animaux, parcabout, sensibilisation au monde animal, veillée seront au programme du séjour.

Île de Groix

Du 19 au 23 juillet 2021

CM2-13 ans

Nos jeunes partiront à la découverte de l'île de Groix - au large de Lorient - où balade à vélo, baptême de plongée, grands jeux, baignades succéderont à bien d'autres activités.

La semaine en auberge de jeunesse sera un moment idéal pour s'amuser et apprendre à vivre en collectivité.

Zoo de La Flèche et Cadre Noir de Saumur

Du 21 au 22 juillet 2021

Pour 36 enfants de 7-10 ans

Une journée au zoo de La Flèche, pour découvrir ses 1500 animaux des cinq continents, assister aux présentations des otaries de Californie et des oiseaux en vol libre ainsi qu'aux nombreuses animations pédagogiques.

Après une nuit passée au Moulin de Poil de Reux, direction Saumur pour l'exceptionnel cadre noir.

Une présentation équestre fera découvrir le travail des jeunes chevaux destinés à devenir des chevaux de gala.

Une visite à la fois instructive et ludique pour sensibiliser les enfants au respect des êtres vivants et de leur environnement.

Futuroscope

Les 15 et 16 juillet 2021

14-17 ans

Un séjour pour s'évader, rêver et partager au parc du Futuroscope sur deux jours. En attendant de construire ensemble notre séjour nous avons penché pour des attractions et un spectacle en soirée entre amis.

À noter

L'ensemble des informations sur les séjours seront communiquées courant du mois d'avril.

À noter



Un atelier « crêpes » qui a ravi nos apprentis cuisiniers !

L'équipe d'animation de l'ALSH mercredi propose aux familles un programme d'ateliers adaptés à l'âge des enfants chaque mercredi entre chaque vacances. Si vous souhaitez découvrir le programme détaillé, rendez-vous sur le site Internet de la commune www.sarzeau.fr rubrique « Enfance Jeunesse » puis « ALSH Mercredi ».



Contact :
Service enfance Jeunesse
Tél. 02 97 48 05 05
enfance-jeunesse@sarzeau.fr

Jeunesse

L'Espace jeunes poursuit ses projets

L'année 2021 est synonyme de renouvellement pour l'Espace Jeunes ! L'aménagement de l'espace intérieur/extérieur de la structure et la mise en place d'activités où les jeunes ont le choix, donnent envie d'aller plus loin à toute l'équipe.

À la demande des jeunes, l'équipe d'animation a créé des temps spécifiques pour les CM2-13 ans d'un côté et 13-17 ans de l'autre. Sur cette dernière tranche d'âge, l'équipe mise sur la participation active des jeunes dans la proposition, la discussion et le choix des activités qu'ils souhaitent réaliser durant les vacances.

Malgré les contraintes de la situation sanitaire actuelle, l'espoir subsiste de très rapidement réunir les jeunes afin de pouvoir travailler avec eux pour faire vivre la structure. Ces premiers mois permettront de mieux jauger leurs besoins et leurs attentes. Cette catégorie d'âge (13-17 ans) est susceptible d'évoluer très bientôt dans le temps.

Le saviez-vous ?

L'équipe de l'Espace Jeunes vous accueille en sa structure, rue Adrien Régent. Mais saviez-vous que l'Espace Jeunes était également sur les réseaux sociaux ? Entre Facebook, Instagram ou encore Snapchat, l'équipe est présente auprès des jeunes et des parents pour échanger, informer, écouter et conseiller sur les usages de ces plateformes.

Nous invitons les parents qui s'interrogent sur les usages des réseaux sociaux à prendre contact avec l'Espace Jeunes.



Contact : Espace Jeunes
Rue Adrien Régent
Tél. 02 97 48 23 83

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021-2026

Un projet de mandat ambitieux, une approche volontariste et pragmatique

Projet de mandat, orientations budgétaires...

Derrière ces concepts, de véritables projets concrets se poursuivent ou voient le jour.

Pour les expliquer, « Vivre à Sarzeau » est allé à la rencontre de Jean-Marc Dupeyrat, 1^{er} adjoint au maire.



Vous êtes le 1^{er} adjoint et vous avez en charge les finances, mais pas seulement. Quelles sont précisément vos responsabilités au sein de l'équipe d'élus municipaux ?

David Lappartient m'a confié un rôle transverse en tant que 1^{er} adjoint. Mes délégations sont les finances, le personnel, l'aménagement du territoire et les affaires maritimes. Par ailleurs, en tant que conseiller communautaire, j'ai été élu Vice-Président de GMVA (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération), en charge de l'habitat et du logement. Ce positionnement au cœur de l'exécutif de GMVA permet de garantir une bonne coordination entre notre commune et notre agglomération, au service de nos habitants.

Pourriez-vous nous dire en quelques mots ce que sont les orientations budgétaires pour la période 2021-2026 ?

Ces orientations, dont nous avons débattu lors de la séance du conseil municipal du 16 novembre 2020, traduisent le projet de l'équipe municipale conduite par notre maire, David Lappartient. Ce projet est défini par des objectifs, à la fois ambitieux et complémentaires : conforter le bien vivre au quotidien, poursuivre la modernisation des équipements publics, continuer à embellir notre cadre de vie, préserver notre patrimoine naturel, nous mobiliser sur la transition environnementale et conserver une gestion rigoureuse de nos finances. Au total, nous prévoyons d'investir de l'ordre de 60 M€ en 6 ans, tout en maîtrisant notre dette.

Avec cette crise sanitaire qui dure et ses probables conséquences dans les domaines économique et social, n'est-ce pas risqué de prévoir de tels investissements ?

Nous avons décidé d'une approche très volontariste pour les années à venir. Nous pouvons avoir cette forte ambition parce que nos finances sont saines et que notre dette est aujourd'hui au plus bas. Nous continuerons à bien gérer nos finances communales.

Par ailleurs, nous considérons que notre territoire est plus résistant que la moyenne nationale, du fait de l'attractivité de notre commune et de son profil socio-économique.

Les investissements que nous mettons en œuvre répondent aux attentes des Sarzeautines et Sarzeautins. Ils préparent l'avenir de notre commune. Ils contribueront aussi à la relance de l'économie locale. Et si les évolutions du contexte des prochaines années l'exigeaient, nous saurions adapter notre trajectoire d'investissement de façon pragmatique.



L'un des trois grands programmes d'investissement : la construction de la nouvelle salle des sports et la rénovation du complexe sportif

Quel sens concret donnez-vous à cette expression « bien vivre au quotidien » ?

Bien vivre au quotidien, c'est d'abord vivre en sécurité, en bonne relation les uns avec les autres, dans un cadre agréable avec suffisamment de services, ainsi qu'une offre culturelle et sportive variée. La commune intervient et continuera d'intervenir dans de nombreux domaines qui créent les conditions du bien vivre au quotidien, comme l'action en faveur de la petite enfance, la modernisation des écoles, l'accompagnement des jeunes et l'attention portée aux aînés. Je pense aussi à l'action sociale qui doit rester exemplaire, et au développement d'une offre de logements abordables. Cela se traduit également par le soutien de notre commune à nos nombreuses associations, à la culture, au sport, ainsi qu'aux événements festifs quand le contexte sanitaire le permettra.

Quels sont les principaux projets d'investissements prévus dans les années à venir ?

Nous avons trois grands programmes d'investissement : la construction de la nouvelle salle des sports et de ses abords, ainsi que la rénovation de la piste d'athlétisme et du terrain de foot ; autre grand programme d'investissement : la restructuration du secteur Nord du bourg, avec l'amélioration des conditions d'accueil dans nos services publics (rénovation de la mairie, ouverture d'une maison France services) et la création de halles place Marie Le Franc ; et enfin, troisième grand programme, le développement des pistes et voies cyclables pour relier nos villages au centre-bourg, ainsi que la création de nouveaux équipements de services pour les vélos. Ces trois programmes mobiliseront près des deux tiers de nos investissements.



Du parking du Bindo, à la place Marie Le Franc, de nombreux aménagements vont voir le jour et transformer la partie Nord du Bourg

Y-a-t'il d'autres projets qui vous tiennent à cœur ?

Oui, bien sûr ! Je pense par exemple au développement d'une activité viticole sur notre commune, à la poursuite des aménagements pour sécuriser nos routes ou encore à l'embellissement de nos villages. D'autres projets importants sont également en train d'être engagés, comme la création de « l'outil en main » pour renforcer les liens intergénérationnels, le développement du bio et du local dans nos cantines, ou la démarche « zéro déchet ». Nous tenons aussi beaucoup à recréer une offre de cinéma à Sarzeau d'ici la fin de l'année, dossier sur lequel notre maire est très impliqué.



« La poursuite des aménagements pour sécuriser nos routes ou encore l'embellissement des villages... sont aussi des projets qui nous tiennent à cœur »

Comment comptez-vous conduire tous ces projets ?

C'est d'abord un travail collégial. Notre équipe d'élus municipaux est unie, organisée et mobilisée pour déployer tous ces projets. Nous pouvons aussi compter sur les agents de notre commune qui font un travail formidable au quotidien et sont également très impliqués dans la réalisation de ces projets.

“
Les investissements que nous mettons en œuvre répondent aux attentes des Sarzeautines et Sarzeautins ”

BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA COMMUNE

Ce budget primitif, présenté et voté lors de la séance du conseil municipal du 18 décembre 2020, s'inscrit dans le cadre des orientations budgétaires 2021-2026



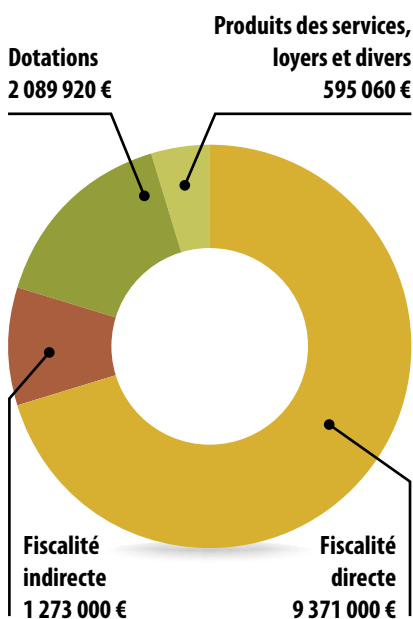
Section de fonctionnement : 13,3 M€

**Des recettes de fonctionnement
relativement stables
et pas d'augmentation
de la fiscalité communale.**

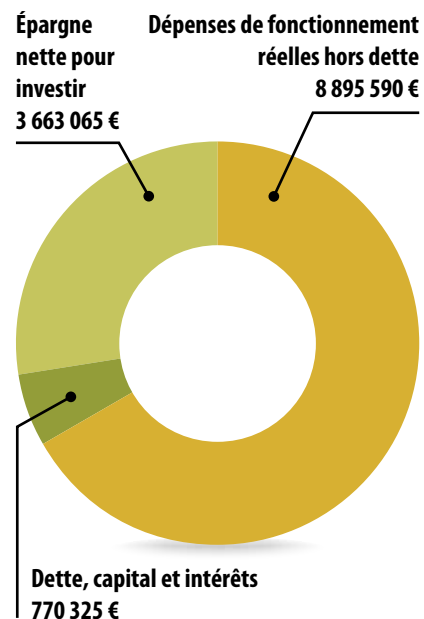
Les recettes de fonctionnement totalisent 13 329 000 €. Ce budget anticipe une légère baisse en matière de dotations financières et de recettes de gestion courante, compensée par un confortement des recettes fiscales, dû à la bonne dynamique de la commune.

Ce budget ne prévoit pas d'augmentation des taux de la fiscalité locale.

Origine des recettes de fonctionnement



Prévision d'emploi des recettes de fonctionnement au budget primitif 2021



Des dépenses de fonctionnement maîtrisées et une dette sous contrôle

Les dépenses réelles inscrites au budget 2021 totalisent 9 066 000 €. Elles sont en augmentation de 1,72 % par rapport au budget primitif 2020, en cohérence avec la dynamique de la commune.

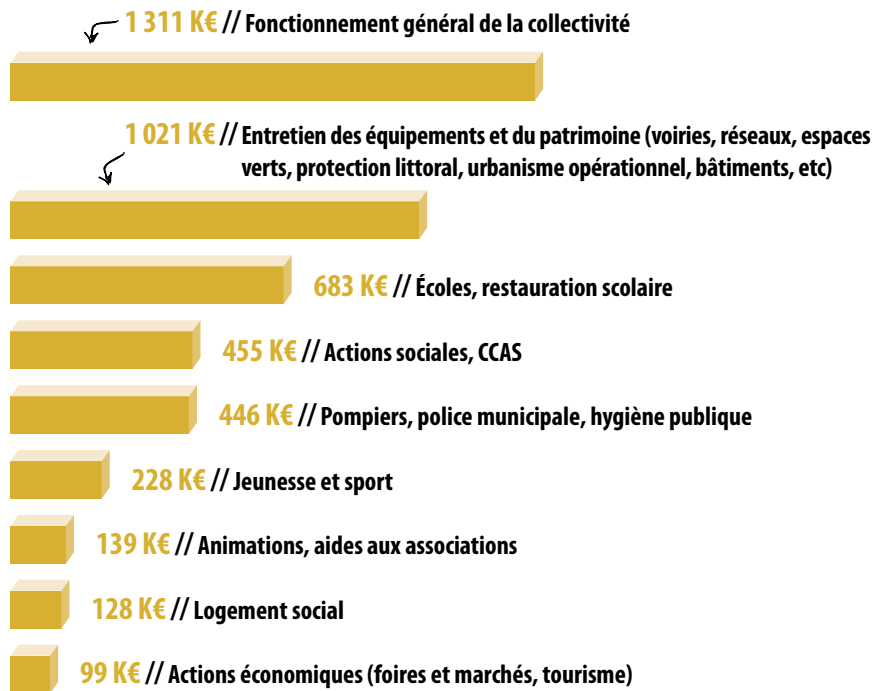
Dans ce total, les dépenses de masse salariale représentent 4 392 000 €. La légère augmentation par rapport à la moyenne des quatre dernières années permet le recrutement de trois emplois en contrat de projet pour renforcer la maîtrise d'ouvrage des projets, afin de réaliser l'ambitieux programme pluriannuel d'investissement.

Les autres dépenses (hors masse salariale) sont à hauteur de 4 674 000 €. Des efforts particuliers sont prévus en 2021 dans les domaines de l'entretien des bâtiments communaux, de la mise à niveau des outils informatiques, du raccordement au réseau de communication fibré et de la participation au logement social. De nouvelles actions sont également programmées pour offrir de meilleurs services comme le développement du bio et du local dans les cantines ou de nouvelles possibilités de navettes estivales.

“ La dette de la commune est à son niveau le plus bas, nettement inférieur à celle de communes comparables. Équivalente actuellement à seulement une année d'épargne brute, son niveau facilitera la réalisation des importants investissements programmés. ”

Budget primitif 2021

Répartition des dépenses de fonctionnement par fonction hors charges de personnel et intérêts de la dette



Dette par habitant DGF*

(population INSEE + 1 habitant par résidence secondaire)

À Sarzeau et communes touristiques de même strate

309 €

Sarzeau
par habitant DGF*

991 €

Communes
françaises touristiques
hors montagne
par habitant DGF*

* Dotation Globale de Fonctionnement



L'aménagement de la commune reste une dépense forte du budget communal

Une épargne nette élevée qui renforce les capacités à investir de la commune

Au global, ce budget dégage une épargne de gestion brute élevée, à plus de 4 433 000 €, ce qui - compte-tenu d'une faible charge de la dette qui est au plus bas - permet de prévoir une épargne nette pour investir à 3 663 000 €.

L'épargne de gestion brute représente près de 32% des recettes de la commune.

Section d'investissement : 12,4 M€

Un budget d'investissement élevé du fait d'un programme d'équipement ambitieux.

Les dépenses d'investissement comprennent les dépenses d'équipement réelles, l'amortissement de la dette et la reprise des subventions d'investissement (en opérations d'ordre).

Elles sont en augmentation de plus de 25% par rapport au budget primitif de 2020, du fait surtout des grands chantiers qui démarrent ce premier semestre 2021, comme la construction de la salle multisports et la rénovation du bâtiment Robert Hiebst.



Les voies cyclables



La salle multisports



La rénovation du bâtiment Robert Hiebst

De nombreux projets d'investissement



L'aménagement de la Pointe de Penvins

Les principales dépenses prévues en 2021 sont :

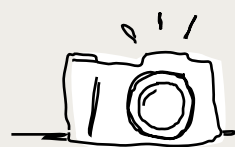
- ▶ La salle multisports et ses abords : **3 160 000 €**
- ▶ L'aménagement du secteur Bindo-Kervillard (y compris les effacements de réseaux) : **1 250 000 €**
- ▶ La rénovation de la piste d'athlétisme et du terrain de foot : **800 000 €**
- ▶ Le dévasage du Port de Saint-Jacques : **750 000 €**
- ▶ La rénovation du bâtiment associatif Robert Hiebst : **720 000 €**
- ▶ La voie cyclable Kerguet Suscinio : **500 000 €**
- ▶ La rénovation du chemin de Kerhuelon (Landrezac) : **300 000 €**
- ▶ L'aménagement de la Pointe de Penvins En Iniz : **215 000 €**

De plus, dans ce budget 2021, différentes études sont prévues, comme :

- ▶ La rénovation du secteur Nord du bourg, comprenant les études urbaines et les études de programmation
- ▶ Les souterrains sous la RD 780, à hauteur de Kergroës et de Kerollaire
- ▶ L'embellissement du bourg de Brillac et l'agrandissement de son cimetière
- ▶ La rue d'Armorique au Logeo

À ces opérations s'ajoutent :

- ▶ Des crédits de gros entretien pour la voirie et l'amélioration de la sécurité routière
- ▶ Des crédits de gros entretien pour les bâtiments communaux
- ▶ Des crédits d'entretien pour des petits édifices et patrimoines communaux, des chemins de randonnées et la protection des espaces naturels
- ▶ Des créations d'espaces verts, des jeux extérieurs, des travaux sur l'éclairage public, du renouvellement de matériels.



Retour EN IMAGES

1 Boîtes de Noël solidaires (décembre 2020)

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune de Sarzeau s'est associée à une opération devenue virale grâce aux réseaux sociaux : la boîte de Noël solidaire. Les agents ont confectionné des cadeaux composés d'un « truc » chaud, un « truc » bon, un divertissement, un produit d'hygiène ou de beauté et un mot doux pour les fêtes de Noël. Ces derniers ont été redistribués par les organisatrices de l'opération sur la Presqu'île de Rhuys aux restos du cœur de Sarzeau et au secours catholique d'Arzon. Merci aux personnels et résidents de l'accueil de jour de Sarzeau pour le décor ! Un grand merci à tous pour ces douces attentions !



1

2 Vœux 2021 aux Sarzeautins (5 janvier 2021)

À chaque nouvelle année, M. le Maire et le conseil municipal sont heureux de donner rendez-vous aux Sarzeautins au centre culturel l'Hermine pour la traditionnelle et appréciée cérémonie des vœux. Compte-tenu du contexte sanitaire, David Lappartient a choisi de vous adresser ses vœux, sous format vidéo. L'occasion de revenir sur l'année écoulée et de présenter les grands projets et aménagements à venir.

Retrouvez la vidéo sur www.sarzeau.fr/voeux-2021

3 Il a neigé... (11 février 2021)

Mi-février, alors que les Sarzeautins ne l'avaient pas vue depuis 2011, la neige a fait une « courte » mais intense apparition dans le paysage de notre commune.

Elle s'est déposée en flocons sur tout notre territoire laissant apparaître de magnifiques paysages que nous vous proposons ici.

Le lendemain, le verglas est apparu et les services techniques de la commune ont déployé tous les moyens nécessaires pour rendre l'ensemble des routes de la commune praticables.

4 Le port de Saint-Jacques a sa webcam (février 2021)

Assister au lever de soleil sur Sarzeau depuis votre salon est désormais possible ! Depuis le mois de février, la commune de Sarzeau a fait installer une webcam touristique sur le port de Saint-Jacques offrant un point de vue Nord-Est... Vous permettant d'élargir votre horizon, de chez vous !

www.sarzeau.fr/webcams



2





3



3



3



3

f Vous avez aimé !



3



4

f Vous avez aimé !



Portail Familles

Vous pouvez lutter contre le gaspillage

Portail Familles : cet accès personnalisé n'est pas nouveau. Les familles utilisent ce portail pour réserver l'ALSH, les activités de l'Espace jeune, mettre à jour leurs informations personnelles, l'envoi de documents et la consultation de factures. La commune a décidé d'utiliser cette application dans la restauration collective afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, trop souvent négligé, mais qui se révèle important. Donc, dès à présent, réservez les repas de vos enfants à l'avance pour contribuer à la réduction de ce gaspillage.

Pesée des déchets sur les sites

Du 1^{er} au 5 février, Armonys Restauration a effectué une opération de pesée des déchets alimentaires sur les trois sites de restauration afin d'évaluer le poids des produits jetés. Les enfants n'étaient pas informés de cette démarche afin de ne pas fausser les résultats. Ils le seront pour la seconde pesée. Un bilan sera dressé à l'issue de la 2nde période et les chiffres seront communiqués.



Amandine rejoint le service Affaires Scolaires

Amandine Pétrault a rejoint le service des Affaires scolaires et sera votre interlocutrice au bureau situé au rez-de-chaussée de la mairie. Elle remplace Ann-Laurence que vous retrouverez désormais à l'accueil !

Le saviez-vous ?

Comment s'établissent les menus ?

Les menus ne sont évidemment pas faits au hasard. Tous les deux mois, les membres de la commission des menus (élus, représentants des parents d'élèves des trois écoles, les directions des écoles et du collège Sainte Marie, des élèves /collégiens de Sainte-Marie, les référents des sites, ainsi que le prestataire Armonys Restauration) se réunissent afin de dresser le bilan des menus proposés sur la période écoulée. Une fois le bilan effectué, une proposition est faite, en amont par une diététicienne, pour les mois à venir et les souhaits sont examinés en veillant au respect de l'équilibre alimentaire.



Le Conseil Municipal des Jeunes

La conquête spatiale

Le carnaval aura lieu le **10 avril 2021** et aura pour thème : l'espace. Nous vous attendons pour vous retrouver dans cette période compliquée. Nous avons gardé le même thème que l'année dernière en continuant le projet du bonhomme carnaval qui était en cours. Nous espérons que vous prendrez du plaisir à venir (sous réserve Covid-19).



Le CMJ a investi le réseau Instagram
Suivez notre actualité sur [cmj_sarzeau](https://www.instagram.com/cmj_sarzeau)

Téléthon : merci à tous !

Grâce à vous et malgré le contexte particulier qui nous a amené à adapter les animations et à les répartir sur l'ensemble du mois de décembre : défi Optic 2000, vente aux enchères, pesée des paniers garnis ou encore stand sucré/salé sur les marchés chaque jeudi et samedi. Les fidèles bénévoles, associations et participants ont contribué au succès de la collecte : 3568,11 € ont été reversés au Téléthon cette année !

Nautisme

Le plein de nouveautés pour le CNS

Le Centre Nautique de Sarzeau (CNS), c'est trois bases nautiques que vous retrouvez aux « quatre » coins de la commune : la base de Penvins, la base de Saint-Jacques et la base du Logeo. Elles vous accueillent dans les meilleures conditions pour vous faire découvrir l'immense richesse du littoral Sarzeautin et vous faire découvrir de nouvelles activités, de nouvelles sensations...

Pour l'année 2021, le centre nautique a fait le plein de nouveautés :

- ▶ Le **wingfoil**, dernier né des sports de glisse : la pratique consiste en la manipulation d'une aile tenue à deux mains et non reliée à la planche appelée « wing » et d'un hydrofoil monté sur une planche courte. Assez grisant, le rêve de voler est enfin accessible !
- ▶ La **marche aquatique** : activateur de bien-être, le centre vous propose trois séances par semaine au choix.
- ▶ Pour les passionnés de voile et de catamaran ; il faut noter l'**arrivée du SL 5.2** (pour les initiés... ndlr), l'esprit raid à bord d'un catamaran fun mais tolérant.

Cette année encore, la piscine sera présente à Penvins durant tout l'été. Le centre proposera des cours à partir de 3 ans, dans l'esprit « Aisance aquatique » pour transmettre le savoir-nager et lever les peurs afin de pouvoir vous engager dans les activités nautiques avec vos enfants.

Une des grandes nouveautés cette année est la transmission de la culture maritime, notamment la voile traditionnelle, et la découverte de notre patrimoine avec le Sinagot Sarzeautin aux voiles bleues « Ma Préférée ».



Contact : Centre Nautique de Penvins (CNS)
Pointe de Penvins - 12 route de la Chapelle - 56370 Sarzeau - Tél. 02 97 67 38 47 - cnsarzeau.com

Distinction

La commune lauréate du prix « Les Rubans du patrimoine »



Le palmarès 2020 du concours des Rubans du patrimoine a été dévoilé. La commune de Sarzeau a été primée dans la catégorie prix régionaux pour la restauration du clocheton de l'Église Saint-Saturnin.

Lancé en 1994 sous le nom de «Villes et Villages gagnants», ce concours distingue et récompense des communes et inter-communalités ayant réalisé des opérations de rénovation ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti. Les lauréats sont classés en trois catégories : prix nationaux, prix régionaux et prix départementaux.

Activités scolaires

Les enfants de l'école les Korrigans créent un jardin partagé



Depuis ce début d'année, les élèves de l'école Les Korrigans de Saint-Colombier ont chaussé les bottes et se sont transformés en jardiniers.

Ce projet a émergé en 2020 à l'initiative de l'école et des enfants. Après avoir demandé à la mairie de délimiter un espace et d'apporter de la terre végétale, les trois classes ont déjà travaillé plusieurs journées afin d'enrichir le sol de compost, disposer la terre et étaler le paillage. Les premiers semis ont été faits en classe.

L'école, qui fait partie d'une Aire Marine Éducative (AME), a reçu l'aide de jardiniers expérimentés et de Cécile Le Bœuf (référente AME) qui leur ont apporté de nombreux conseils et leur ont fait découvrir la richesse écologique du sol (observation de la faune au microscope...).

L'objectif de ce projet est de faire du jardin de Saint-Colombier un lieu d'échanges, de partage entre les enfants, leurs parents et aussi les habitants du village.

Projet de jardins familiaux



« Manger sainement tout en ayant une activité physique ? »
Nous avons ce qu'il vous faut : les jardins familiaux !

Dans la continuité du jardin de Saint-Colombier, l'idée de créer d'autres jardins familiaux est

dans l'air. En effet la commune a pour projet de proposer d'autres lieux de ce type pour les Sarzeautins. Cultiver sa parcelle, produire ses propres légumes, partager des moments de convivialité... un art de vivre.

Tentés par cette idée ?
N'hésitez pas à nous le faire savoir en nous renvoyant ce coupon en mairie ou simplement par mail à environnement@sarzeau.fr afin de pouvoir vous contacter ultérieurement.

Je suis intéressé(e) par le projet de jardins familiaux sur Sarzeau

Nom - Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

- Je souhaiterais :
 pouvoir cultiver une parcelle près de chez moi
 apporter mon savoir-faire et conseiller les jardiniers amateurs



Label

Sarzeau, labellisée « Ville Prudente »

Depuis de nombreuses années, l'association Prévention Routière valorise les initiatives des collectivités territoriales qui luttent activement contre l'insécurité routière.

L'objectif de ce label est de mettre en avant les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières. Il est symbolisé par un panneau installé à l'entrée des villes labellisées qui est remis chaque année à l'occasion d'une cérémonie officielle.

Édition 2020

► **53 communes labellisées**

lors de l'édition 2020.

► **Deux villes labellisées en Bretagne :**

Sarzeau avec deux cœurs et St-Briac-sur-Mer (35) avec un cœur.

L'obtention de ce label témoigne de l'implication des élus pour la qualité de vie des habitants de la commune et un partage de l'espace public plus apaisé entre l'ensemble des usagers.



Sur le territoire national, 249 villes et/ou villages sont labellisées prudent(e)s : www.villeprudente.fr/les-villes-et-villages-prudents

Plus d'informations sur : www.sarzeau.fr/securite-routiere



Critères d'attribution du label

Compléter un questionnaire précisant :

- les mesures de prévention instaurées,
- les divers aménagements connus pour prévenir et réduire le risque d'accidents,
- les actions d'information et de sensibilisation menées en direction des différents usagers par exemple ; la formation réalisée auprès des employés municipaux,
- la politique de sécurité routière mise en œuvre pour les véhicules de la commune.

Une visite terrain est ensuite effectuée par des représentants de la prévention routière : présentation des actions et des aménagements sur la commune, les réalisations, ce qui est en cours, les projets et vérification des points indiqués dans le questionnaire.



Parc Naturel Régional

Une nouvelle charte signalétique pour le Parc

Réalisée en concertation avec l'ensemble des communes et acteurs institutionnels et économiques, le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan s'est attaché à développer une charte signalétique cohérente et de qualité, en respectant les principes réglementaires. Il s'agit d'affirmer une valeur forte du territoire : sa qualité paysagère qui est un des éléments majeurs de perception de l'identité. Cette charte signalétique participe à la dynamique du territoire en valorisant l'offre touristique et économique, sans oublier sa valorisation patrimoniale pour laquelle elle a aussi une portée pédagogique.



Découvrez cette charte sur le site internet du Parc Naturel Régional : www.parc-golfe-morbihan.bzh



Gérard Le Drogo, référent sécurité routière, David Lappartient, maire de Sarzeau, Jean-Marc Dupeyrat, premier adjoint et Steven Oger, responsable de la police municipale étaient présents lors de l'installation du premier radar pédagogique, rue des Vénètes

Sécurité routière

Radars pédagogiques

La commune de Sarzeau développe des opérations dans le cadre de sa politique sécurité routière.

Des radars pédagogiques ont été installés sur différents secteurs identifiés de la commune, notamment en zone 30 :

Dans le centre-ville :

- rue des Vénètes
- rue A. Régent
- rue du Capitaine J. Thomas

Et dans les quartiers :

- Penvins
- St Colombier
- Brillac
- St Jacques
- Kerguet

Un radar pédagogique est un radar qui n'est pas répressif, mais préventif : sa fonction est d'informer le conducteur de sa vitesse réelle.

Les objectifs ? Sensibiliser les conducteurs de véhicules motorisés, inciter les usagers à ajuster leur allure et à modifier leur comportement.



Plus d'informations sur : www.sarzeau.fr/securite-routiere

Groupe « Sarzeau en Mouvement »

Faire confiance « au terrain »

En matière d'action publique, le postulat de base devrait être : décidons et agissons au plus près du terrain ! Et si nous pouvons espérer un meilleur résultat en agissant à une autre échelle sur un plus grand territoire, alors et uniquement dans ce cas, prenons les décisions à un niveau supérieur.

Malheureusement, l'organisation de l'action publique est basée sur le principe inverse. Tout vient « du haut ». Et quand l'application sur le terrain devient problématique, les collectivités locales sont appelées à la rescousse. La gestion de la crise sanitaire en est une bonne illustration.

Prenons la situation épidémique, elle n'est évidemment pas uniforme sur tout le territoire. Pourquoi ne pas donner aux Maires davantage de pouvoirs pour adapter les mesures sanitaires à la réalité de leur ter-

ritoire, à charge pour les pouvoirs publics d'assurer une bonne coordination des moyens de l'État sur le terrain ?

La vaccination en est une autre traduction : tout est géré par l'État et ses services, depuis la commande des vaccins (avec l'Union Européenne) jusqu'à l'injection du vaccin dans le bras des patients. Autant il paraît indispensable que l'État se concentre sur l'achat des vaccins dans un marché mondial et qu'il définisse la stratégie vaccinale, autant il serait plus efficace de laisser le soin aux collectivités locales d'organiser concrètement la vaccination avec les professionnels de santé en lien avec les autorités de santé locales.

Le centre de tests antigéniques à Sarzeau, qui fonctionne parfaitement, est un bon exemple d'une collaboration efficace

entre la commune et les professionnels de santé. Cela montre que l'initiative locale permet de répondre aux attentes des habitants et nous espérons pouvoir mettre en place rapidement un centre de vaccination, sur le même modèle, ici à Sarzeau.

Décider et agir au plus près du terrain pour améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens, c'est juste du bon sens et du pragmatisme. D'ailleurs, ces derniers ne s'y trompent pas car c'est vers es communes qu'ils se tournent pour trouver des réponses concrètes à leurs préoccupations.

Soyons optimistes : davantage de décentralisation sera peut-être une des conséquences positives de la crise sanitaire que nous traversons.

**Les membres du groupe
« Sarzeau en mouvement »,
le 1^{er} mars 2021**

Groupe « Osons Sarzeau de demain »

Et si l'on parlait de nos aînés ?

La pandémie de Covid a mis en lumière la situation souvent dramatique des personnes âgées.

Maints rapports ont dénoncé le fait que notre société de performances rend invisibles les séniors dans l'organisation de la société. Ce manque de visibilité conjugué à la baisse des engagements financiers dans le domaine social explique, sans l'excuser, le retard pris par notre pays pour construire une véritable politique de la longévité, notamment en prévision de l'accroissement très significatif du nombre de personnes âgées dans notre société.

Un nouveau regard sur le grand âge est indispensable : inclusion et autonomie doivent en être les maîtres mots. Aider nos parents à vivre debout, avec les autres, dans la dignité ne doit pas être une préoccupation marginale mais doit être au cœur de

notre pacte social car elle engage non seulement le bien-être des personnes qui nous sont chères, mais la vision que nous avons de notre société, de notre vivre ensemble, de notre vie individuelle et collective.

Il faut une transformation des liens intergénérationnels, une transformation de l'offre qui ne peut se réduire à l'isolement chez soi ou au placement souvent mal vécu en établissement. Une transformation de la prise en charge pour assurer des parcours de soins et de santé sans rupture, une transformation de la politique de prévention qui doit commencer très tôt et se poursuivre le plus longtemps possible pour favoriser le maintien à domicile en bonne santé.

Il faut pour cela une mutation profonde du système d'aides pour que l'allongement de la vie ne devienne pas un dilemme

pour les proches et une souffrance pour la personne âgée. Il faut une reconnaissance des métiers de « l'ombre », ces salariés du secteur de l'aide et du maintien à domicile, grands oubliés de toutes les réformes.

Cela suppose un investissement financier de grande ampleur et un pilotage d'une politique publique en profondeur et dans la durée, à tous les échelons, Etat, région, département, commune.

Nous allons bientôt voter pour les élections régionales et départementales.

N'oublions pas que notre vote n'est jamais anodin et va comporter un choix de société : celui de la solidarité ou celui du libéralisme.

**Les membres du groupe
« Osons Sarzeau de demain »,
le 23 février 2021**

Conseils municipaux

Compte-rendu du 18 décembre 2020

- ▶ Avenant n°1 à la délégation de service public du camping de Penvins.
- ▶ Avenant n°1 à la délégation de service public du CNS.
- ▶ DSP Camping de la Grée - Penvins : tarifs 2021.
- ▶ DSP Centre nautique de Sarzeau : tarifs 2021.
- ▶ Locaux communaux du Logeo : loyers à compter du 1^{er} janvier 2021.
- ▶ Locaux communaux de Saint-Jacques : loyers à compter du 1^{er} janvier 2021.
- ▶ Port du Logeo 2020 : compensation de loyers.
- ▶ Budget principal : décision modificative n°2020-04.
- ▶ Autorisations de Programmes (AP) : actualisation des Crédits de Paiement (CP).
- ▶ Exercice 2021 : adoption du budget primitif
 - budget principal de la commune
 - budget annexe Port de Saint-Jacques
 - budget annexe Port du Logeo
 - budget annexe mouillages Océan et Golfe
 - budget annexe Centre Nautique de Sarzeau
 - budget annexe de Kéréntre
 - budget annexe de Kerblay
 - budget annexe de Penvins centre
 - budget annexe maraîchage biologique
 - budget annexe zones de repli
 - budget annexe vignes
- ▶ CDG 56 : renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive.
- ▶ Modification du tableau des effectifs.
- ▶ Covid 19 : dispense des droits de place pour les commerçants non alimentaires suite au confinement de novembre 2020.
- ▶ Collège Sainte-Marie : subvention pour l'achat d'un défibrillateur.
- ▶ École privée Sainte-Anne : subvention 2021 et avenant à la convention financière.
- ▶ Établissement scolaire élémentaire privé : subvention 2021.
- ▶ Collèges de Sarzeau : subvention 2021.
- ▶ Associations scolaires : subventions 2021.
- ▶ Établissements d'enseignement extérieurs : subventions 2021.
- ▶ École privée Sainte-Cécile : participation financière pour les élèves sarzeautins scolarisés en CLIS à Theix-Noyal.
- ▶ Subventions complémentaires 2020.
- ▶ Subventions de fonctionnement 2021.
- ▶ Subventions évènementielles 2021.
- ▶ Renouvellement du partenariat sportif avec Salomé Ernotte pour 2021-2022.
- ▶ Prolongation du partenariat sportif avec Pierre Le Corre pour l'année 2021.
- ▶ Renouvellement de la convention multiservices de la FDGDON 2021-2023.
- ▶ Repli des campeurs caravaniers : acquisition du terrain privé de camping-caravaning cadastré YL150.
- ▶ Repli des campeurs caravaniers :
 - vente du lot n°14 dans le parc résidentiel de loisirs de Saint Jacques.
 - vente des lots n°7 et 45 dans le parc résidentiel de loisirs du Feunteunio.
- ▶ Kergorange : cession de la parcelle communale XB 110.
- ▶ Acquisition des parcelles CM32 et CM33 rue de Brénudel - ancien CRD.
- ▶ Régularisation suite remaniement cadastral pour la parcelle CC21 à Penvins.
- ▶ PEP 56 Saint Jacques : instauration du droit de préemption urbain.
- ▶ Délégation spéciale de signature : autorisation d'urbanisme.
- ▶ Dénomination d'une voie privée : allée Saint Blaise.
- ▶ Dénomination de voie : impasse les chênes du Bottan.
- ▶ Vannes Golfe Habitat :
 - attribution d'une subvention pour la construction de logements sociaux au lotissement « Les Hauts de Trévenaste », chemin du Houx.
 - attribution d'une subvention pour la construction de logements sociaux au lotissement « Les Allées du Roaliguen » au lieu dit « Le Net ».
- ▶ Tarif de prestations et travaux réalisés par les services communaux : branchements d'eaux pluviales.
- ▶ GMVA :
 - rapports annuels 2019 sur la gestion des déchets et l'assainissement non collectif (SPANC).
 - convention de gestion des digues de Banastère, Penvins, Roaliguen et Saint Jacques et PV de mise à disposition.
 - adoption du rapport de la CLECT relatif au transfert de la compétence eaux pluviales urbaines.
 - transfert des excédents de clôture du SIAEP de la Presqu'île de Rhuy à Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.
 - modification des statuts de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (ajourné).

Environnement

Le Gravelot à collier interrompu



Le Gravelot à collier interrompu est un petit échassier qui vit exclusivement sur le littoral et apprécie particulièrement nos dunes et la laisse de mer de nos plages. Oiseau migrateur, il arrive sur nos côtes en avril pour la saison de la reproduction. Il a la particularité de pondre ses œufs à même le sable.

Depuis plusieurs années, le Parc Naturel Régional suit de près cette espèce en déclin. De nombreuses menaces pèsent sur lui comme la disparition de son habitat, le nettoyage mécanique des plages, le dérangement et la prédation (fortement accentuée par la présence des chiens sur les plages, entre autres).

Comme chaque année nous vous rappelons que la commune dispose d'un arrêté municipal **imposant que les chiens soient tenus en laisse du 1^{er} avril au 15 juin. Ils sont de plus interdits sur la plage du 15 juin au 15 septembre.** Nous vous remercions de nous aider à participer à la préservation de cette espèce !

Lutte espèce envahissante

Espèce exotique envahissante : l'Ibis sacré

L'Ibis Sacré (*Threskiornis aethiopicus*) est une espèce animale exotique envahissante dont la propagation menace les habitats et les espèces locales.

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) a été missionné par la préfecture du Morbihan pour lutter contre cet oiseau par arrêté préfectoral du 17 septembre 2020.

Ainsi, pour le bon exercice de leur mission nous vous informons que les agents de l'OFB sont autorisés à accéder aux parcelles publiques comme privées non closes.

Déchets

Inscription obligatoire pour la collecte des encombrants

Pour les déchets dits «encombrants», Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération propose un service de récupération en porte à porte en cas d'impossibilité de se déplacer en déchèterie.

Le terme «encombrants» désigne les déchets pouvant être déposés dans la benne non-valorisable des déchèteries. Cette collecte concerne les objets volumineux (matelas, vieux meubles démontés, électroménager...), dans la limite de trois déchets ou 1 m³ par enlèvement. Les déchets doivent être déposés en bordure de voie publique la veille au soir précédent le jour annoncé de la collecte.

Pour bénéficier de cette collecte, il suffit de s'inscrire auprès du service déchets au 02 97 68 33 81 jusqu'au midi de la date limite d'inscription. À noter, tout dépôt d'encombrant n'ayant pas fait l'objet d'une inscription sera considéré comme un dépôt sauvage, il ne pourra être collecté par l'agglomération et sera susceptible de faire l'objet d'une verbalisation et d'un nettoyage facturé par la commune.

Dates limites d'inscription des encombrants pour 2021 : à Sarzeau les vendredi 21 mai et lundi 25 octobre.

Citoyenneté

Pour pouvoir voter, inscrivez-vous !

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire). Pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

- ▶ au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin,
- ▶ dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10^e jour précédant le 1^{er} tour de scrutin.

www.service-public.fr

Coronavirus

Covid-19



La France est toujours soumise à des restrictions afin de faire face à la crise sanitaire qui nous préoccupe depuis plus d'un an maintenant.

Le bulletin municipal Vivre à Sarzeau, trimestriel, continue de vous fournir les informations de la vie communale et tient à vous informer au mieux des événements qui ont lieu sur notre territoire. Néanmoins, à l'heure où nous imprimons ces lignes, l'incertitude est encore de mise pour beaucoup d'événements, qu'ils soient communaux, associatifs, intercommunaux...

Nous vous incitons donc à vous renseigner au préalable auprès des différents organisateurs afin de vous assurer que ces événements auront lieu.



Suivez régulièrement les actualités sur Facebook, Instagram, site internet... pour rester informés www.sarzeau.fr

Événements

Les prochains rendez-vous



10 AVRIL 2021

Carnaval de Sarzeau

Thème : la conquête spatiale

8 MAI 2021

Commémoration du 8 mai 1945

Monuments aux Morts



DU 10 AU 16 MAI 2021

La semaine du Golfe

Un événement maritime international, une fête culturelle et populaire, dans le cadre magique de

la «Petite Mer» (Mor Bihan en breton)

À Sarzeau, du 12 au 14 mai

DU 25 AU 27 JUIN 2021

Trail ultra marin

Départ du Trail (58 km) place Richemont à Sarzeau le 26 juin à 16h

Au quotidien

Nouveau conciliateur de justice à Sarzeau



Dominique Delpy, conciliateur de justice à Sarzeau depuis plus de 5 ans change de secteur. C'est Jean-François Merlier qui lui succèdera sur les communes de Sarzeau, Saint-Gildas de Rhuys et Arzon.

M. Merlier assurera ses permanences dans les locaux rue de l'ancienne gare à Sarzeau **les 1^{ers} lundis et 3^e vendredis de chaque mois de 14h à 17h.**

Accueil de deux personnes maximum à la fois. Port du masque obligatoire, apporter un stylo et les copies des documents.



Contact : 06 74 80 61 71
jean-francois.merlier@conciliateurdejustice.fr
 Plus d'infos sur : www.sarzeau.fr/conciliateur-de-justice

Les prochaines élections

Les prochaines élections Régionales et Départementales se tiendront les **13 et 20 juin** prochains (excepté si les conditions sanitaires ne le permettaient pas).



Tourisme

La nouvelle communication 2021

Déménagement du bureau d'information touristique de Sarzeau

Le bureau d'information touristique déménage au sein de structures modulaires devant l'Espace culturel l'Hermine durant toute la durée des travaux du bâtiment Robert Hiebst. Nous aurons le plaisir de vous y accueillir aux horaires habituels.

Mieux vous accueillir : les nouveaux locaux permettront de réaliser un lieu d'accueil et de travail optimum dans une configuration qualitative à l'image de la destination et de l'attente des clientèles habitants, résidents et visiteurs.

Rue du Père Coudrin

Dans une logique de reconquête, notre communication touristique se veut être une invitation au voyage s'appuyant sur notre marque : Golfe du Morbihan Vannes... La rencontre avec l'exceptionnel. Nous saluons les contributeurs passionnés qui prennent la parole dans notre magazine et la confiance renouvelée des 700 partenaires professionnels du tourisme au sein des guides loisirs et pratique, hébergements et gourmand.

Notre communication a vocation à redonner confiance, relancer l'activité en tenant compte des nouvelles exigences fortes des voyageurs : hospitalité, respect de l'environnement, valorisation des patrimoines naturel et culturel, consommation raisonnée et responsable, productions locales...



Retrouvez la collection dans nos bureaux, chez nos partenaires, en ligne sur golfedumorbihan.bzh, ou en commande via le **TourisClick and Collect** !

Protection des oiseaux

Attention à la taille de vos haies

Ornement végétal, brise-vent, écran visuel et acoustique, la haie du jardin est aussi, et on l'oublie trop souvent, un refuge, un garde-manger, un corridor écologique, bref, un lieu de vie qu'affectionnent tout particulièrement les oiseaux, les insectes et les petits rongeurs. C'est dans les haies de nos jardins que de nombreuses espèces de volatiles - merles noirs, grives, rouges-gorges, pinsons des arbres, verdiers d'Europe... - viennent nicher dans une période qui va de la fin janvier à la fin juillet. Pour préserver la biodiversité et notamment la reproduction des oiseaux, dont de nombreuses espèces communes sont malheureusement en voie d'extinction, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) recommande donc de ne pas tailler les haies, ni d'élaguer les arbres entre le début du printemps et la fin juillet, période d'envol des derniers oisillons. « Les tailles de haies et l'élagage des arbres, poursuit la LPO, se pratiquent avant la montée de sève, idéalement pendant les mois de novembre et de décembre ».

Habitat indigne

Que faire si votre logement est en mauvais état ?



Logement non-décent, non conforme au règlement sanitaire départemental (RSD), insalubre, impropre à l'habitation ou en péril : ces différents termes renvoient à des situations variées et à des procédures qui diffèrent au niveau des compétences, des moyens d'actions et des protections des occupants.

Que vous soyez locataire ou propriétaire, si le logement que vous occupez vous paraît en très mauvais état, dégradé voire dangereux, il est possible d'effectuer un signalement auprès du pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne du Morbihan.

Ce signalement pourra donner lieu à une visite du logement par des services compétents en cas de situation d'indécence, d'insalubrité ou de péril. Cette visite permettra de dresser un diagnostic du bâti, de qualifier si le logement est décent, indécent ou insalubre et d'identifier les points de dangers éventuels du logement.

Pour cela, une fiche de repérage est à compléter pour établir une auto-évaluation des problématiques du logement. Cette fiche est à envoyer au pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne. Vous pouvez être accompagné par les services de la commune, le CCAS ou l'ADIL pour effectuer cette démarche.



Contacts :

- ▶ CCAS : 02 97 41 31 57
- ▶ Le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne : ddtm-habitatindigne@morbihan.gouv.fr ou 02 56 63 73 52
- ▶ L'ADIL du Morbihan : www.adil56.org ou 02 97 47 02 30

Exemples de situations

Ventilation et éclairage insuffisants, réseaux d'électricité et de gaz défectueux, système de chauffage présentant des dysfonctionnements,...	Non décence
Absence de locaux sanitaires, aucune pièce ne mesure 9 m ² , mauvais fonctionnement des installations d'électricité, gaz de chauffage, de production d'eau chaude,...	Non-conformité au Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
Mauvaise qualité ou dégradation des structures du bâtiment, défaut d'étanchéité, risque d'incendie, équipements électriques ou gaz dangereux, présence de plomb,...	Insalubrité
Cave, sous-sol, combles, abri de jardin, pièce dépourvue d'ouverture, qu'ils soient loués ou mis à disposition gratuitement pour l'habitation	Locaux impropres à l'habitation
Menace d'effondrement de mur, plancher, toiture, balcon, garde-corps ou marches d'escaliers descellés, souche de cheminée fissurée,...	Péril

Environnement

Nos arbres : un patrimoine naturel à entretenir et préserver



Après le passage de la tempête Alex à l'automne dernier, nombreux sont les riverains qui se sont équipés de tronçonneuses afin de supprimer des arbres sur leur terrain.

Certains sujets ont effectivement souffert lors de cette tempête particulière mais il n'est pas souhaitable de procéder à des abattages systématiques quand bien souvent un élagage s'avère suffisant pour maintenir la sécurité.

Nous vous rappelons que la commune a fait le choix de préserver le patrimoine naturel que représentent les arbres en classant certains d'entre eux et un important linéaire de haies au PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Tout abattage sur ces éléments classés doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du service urbanisme. De plus il est difficilement acceptable de remplacer des chênes centenaires par de jeunes plants lorsque ceux-ci ne présentent pas de défaillance majeure.

L'avis d'un élagueur ou d'un forestier professionnel est souvent nécessaire avant de prendre une décision irrémédiable.

De même nous rappelons aux propriétaires en bordure de sentier côtier que la végétation de ce cheminement doit être préservée. L'entretien reste possible mais les arbres doivent être conservés.



Contact : service urbanisme
Tél. 02 97 48 29 60
urbanisme@sarzeau.fr

Naissances

Décembre

Le 5 décembre - BURBAN GODEC Délya
Le 26 décembre - LE BLANC Raphaël

Janvier

Le 2 janvier - DUBOIS Léonard
Le 24 janvier - MARNAS Louka

Née à Sarzeau

Février

Le 21 février - BEAUGEOIS Salomé

Clin d'œil

Marie-Louise Yhuellou a fêté ses 100 ans



Malgré les contraintes sanitaires, Marie-Louise Yhuellou a fêté ses 100 ans à la maison de retraite de Francheville, entourée d'une partie de sa famille.

Née à Lanvégen, elle est arrivée à la résidence en janvier 2018.

Compte-tenu des conditions de visite limitées, Marie-Louise n'a pas pu célébrer cet anniversaire particulier comme elle le souhaitait. Elle espère bien pouvoir le faire de manière plus festive, dans les prochains mois.

Marie-Louise est née le 6 février 1921.

Marie-Louise Gosselin fête ses 100 ans à domicile



Le 2 mars 2021, à l'occasion du centième anniversaire de Marie-Louise Gosselin, Cécile Le Sommer, adjointe en charge des affaires sociales et des solidarités, est venu lui apporter des fleurs à son domicile et lui souhaiter un bel anniversaire.

Marie-Louise est née le 2 mars 1921 à Cherbourg.

Mariages

Décembre

Le 19 décembre - MOREAU Erwan
et KLEITZ Margaux

Janvier

Le 16 janvier - GARNIER Pierre
et WU Hoi Suet Catherine

Décès

Octobre

Le 24 octobre - THOURON René, 83 ans

Décembre

Le 1^{er} décembre - MARGNOUX
Gérard, 91 ans

Le 5 décembre - VERT Guy, 92 ans

Le 10 décembre - LE BCEUF André, 70 ans

Le 12 décembre - LUCO née le TUTOUR
Anne, 90 ans

Le 12 décembre - LE BCEUF Francis, 74 ans

Le 14 décembre - MIQUEL Jean, 70 ans

Le 15 décembre - BALITEAU Serge, 93 ans

Le 15 décembre - FLOCH née RIO
Gisèle, 92 ans

Le 17 décembre - LAVRUT Pierre, 64 ans

Le 17 décembre - JOLY née AUDO
Josette, 62 ans

Le 26 décembre - CAPDEPONT
Michel, 73 ans

Le 26 décembre - ASGIAN Rémy, 91 ans

Le 29 décembre - HUIN Georges, 95 ans

Le 31 décembre - PESSIOT Franck, 85 ans

Le 31 décembre - NIZERY Jean, 92 ans

Janvier

Le 1^{er} janvier - VOLANT Gilbert, 78 ans

Le 1^{er} janvier - LE MASSON
Raymond, 87 ans

Le 3 janvier - LE RHUN Noëlle, 98 ans

Le 6 janvier - BLAISE Yvette
née LE VEUZIT, 100 ans

Le 7 janvier - LAINAY André, 93 ans

Le 12 janvier - LAVOREL Jean, 92 ans

Le 16 janvier - MÉHEUST Alexandre, 90 ans

Le 24 janvier - MORILLON née
LE GUILLY Myriam, 53 ans

Février

Le 3 février - CLINCHARD Roger, 94 ans

Le 12 février - TARLÉ Claude, 91 ans

Le 13 février - WARION Patrick, 64 ans

Le 16 février - MADEC Maryvonne, 81 ans

Le 19 février - DESOUCHE née
MOUTEAU Micheline, 81 ans

Le 20 février - PEDRONO Casimir, 93 ans

Le 23 février - GODEL née
GRAN Denise, 92 ans

Le 25 février - CORTIAL Jean, 85 ans

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

POURQUOI PAS VOUS ?



Vous avez **plus de 18 ans**,
Vous avez du temps **disponible en journée**,
Vous aimez l'**esprit d'équipe**, le **contact humain**,
Vous voulez être **acteur de votre sécurité et de celle des autres**,
Vous voulez vivre un **engagement citoyen**, en parallèle de votre métier ou de vos études, et de votre vie familiale

LES SAPEURS-POMPIERS DE SARZEAU RECRUTENT

Contact : Capitaine Denis Rouillé - DRouille@sdis56.fr